

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2024

Présents : BARNOUIN Karina, RAINERI Gérard, MORALES David, BOLLE Erick, ABELY Michel, COLIN Hubert, DUTFOY Guillaume, REYNAUD Yohan.

Absent excusé : M. MARCHWCKI Eric

Secrétaire de séance : Madame BARNOUIN Karina

Mr RAINERI Gérard, ouvre la séance à 18H20.

Validation par les membres du Conseil du compte-rendu de la dernière séance

- **Espace Rémy Barnier**

Sur l'espace prévu initialement, il convient d'ajouter un espace de stationnement supplémentaire, le devis initial est de 69 330€ HT

L'avenant technique pour cette modification est HT 14 071€.

Cette opération bénéficiera du soutien financier du Département dans le cadre du Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025.

Voté à l'unanimité

Cette nouvelle voie sera nommée, nous ferons une consultation auprès des villageois à travers la gazette.

- **Station d'épuration**

Suite au rapport du 1er août de la société Enersun

Il est nécessaire pour le bon fonctionnement de la STEP de remplacer les batteries obsolètes, le devis pour le remplacement des batteries, câblages et dispositif de communication HT 8 473€

Un second devis de réparation du boîtier de connexions HT 662,48€

Voté à l'unanimité

- **Restaurant communal**

Les climatiseurs fonctionnent.

- **Agents communaux**

M. le Maire relate au conseil que l'employé saisonnier embauché pour suppléer notre agent communal a rempli toutes ses fonctions.

M. Gérard Pascal souhaite une réduction de ses heures hebdomadaires de 28 h à 17h30 à compter de janvier 2025. Saisine obligatoire du comité technique : le 12/11/24

Il convient de modifier le tableau des effectifs pour créer un poste d'adjoint technique à mi-temps pour aider le titulaire. La publicité de l'offre d'emploi sera faite durant un mois sur le site Emploi Territorial par l'intermédiaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse.

Validé à l'unanimité

- **Rentrée scolaire 2024/2025**

M. le Maire nous informe qu'il y a deux départs d'élèves, soit 17 élèves dans notre école et 17 à Crestet.

L'équipe pédagogique a quelques difficultés à gérer les 5 niveaux. M. le Maire lui a demandé de faire remonter à la hiérarchie. Les Maires du RPI feront quant à eux appel à l'inspectrice académique.

- **Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**

M. Bolle Erick nous expose le projet et les orientations générales, décliné en 3 grands défis :

1. Recentrer l'urbanisation sur le centre-bourg
2. Maintenir un village vivant et actif
3. Valoriser les qualités paysagères et préserver les ressources

- **Festival d'automne**

Messieurs Reynaud Yohan et Dutfoy Guillaume nous parlent de la soirée autour du feu à St Marcellin le 26 octobre 2024 avec un brasero, repas, animation et spectacle, dans le cadre du festival Les Automnales où 10 soirées dans les villages du pays Vaison Ventoux relayeront le flambeau pour partager le plaisir d'une rencontre chaleureuse.



- **Questions diverses**

M. le Maire présente le projet 2025 d'un forum où d'une agora permettant de nous réunir sur l'espace du plateau sportif à l'abri des intempéries et avec l'ambition de recevoir sur ces bâtiments des panneaux photovoltaïques avec l'aide du Parc Régional Naturel du Ventoux qui emporte l'enthousiasme du conseil sous réserve, bien sûr de sa possibilité de financement, des études sont en cours.

L'installation de la cuve d'une capacité de 100 000 l doit être réalisée fin septembre, elle récupèrera les eaux pluviales de la place et des toits des immeubles voisins et servira à l'arrosage et aux agriculteurs en période de sécheresse. Cette opération bénéficie du soutien financier de l'Etat dans le cadre de la DETR 2024, pour un montant de 27 034.18€. La Région a également été sollicitée, réponse attendue le 25 octobre 2024.

Mme Barnouin karina demande l'avis des membres du conseil pour les colis des aînés. Elle propose d'offrir un repas festif au restaurant l'auberge des copains avec une carte et des chocolats, ils valident tous cette bonne idée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

M. RAINERI Gérard
Le Maire